

Le journal de l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (ARPS)

## Éditorial

Chers amis riverains,

Notre prochaine Assemblée Générale du 18 octobre prochain (voir ci-contre) sera l'occasion de vous présenter nos bilans moral et financier et d'échanger avec vous, comme de coutume, sur les événements ayant marqué la vie de notre lotissement cette année :

Stationnement payant (partie scéenne), clôtures végétalisées à claires-voies, entretien des jardins et des bordures, sécurité, stationnement,... les sujets sont nombreux !

Le Conseil d'administration et moi-même serons heureux de vous accueillir pour des échanges constructifs afin d'améliorer notre cadre de vie dans l'intérêt général.

*Le Président, Éric Ropital*

## À VOS AG-ENDAS !

### 3 bonnes raisons d'assister à l'A.G. du 18 octobre

- 1. Des sujets d'actualité présentés lors du rapport moral**
  - Le stationnement en zone verte côté Sceaux du lotissement,
  - Le PLUi et l'enquête publique,
  - Les Permis de construire,
  - Les clôtures à claire-voie,suivis d'une séance de questions-réponses

- 2. Un intervenant officiel pour parler Sécurité** avec lequel vous pourrez débattre

- 3. Un buffet convivial préparé par nos bénévoles**



*Échanges et rencontres autour du buffet*



*Chaque année, une assistance nombreuse vient s'informer sur l'actualité et les nouveautés du lotissement*

**Vendredi 18 octobre à 18h**  
**à l'ancienne mairie de Sceaux :**  
une occasion unique  
de **rencontrer de nouveaux voisins,**  
d'**échanger** avec les autres riverains  
et de **discuter** de l'actualité du lotissement.

L'accès à l'Assemblée Générale est réservé aux membres à jour de leur cotisation 2024. Si ce n'est pas votre cas, vous aurez la possibilité de la régler sur place avant d'entrer.

## LA ZONE VERTE DANS NOTRE LOTISSEMENT, CÔTÉ SCEAUX

### Rappel des faits

- La mairie de Sceaux a décidé en février dernier de rendre payantes les places de stationnement des avenues de Berry, Poitou, Touraine et Anjou, ainsi que les abords du RER Parc de Sceaux et la D920 pour éviter les voitures-ventouses.
- L'ARPS a relayé cette information auprès des riverains concernés, qui se sont mobilisés autour d'une pétition et de réunions pour demander à la mairie le maintien du nombre de places existantes et ont obtenu gain de cause.
- En avril dernier, le département a informé la mairie de son intention de rendre payante l'esplanade du château de Sceaux; elle a alors décidé de manière unilatérale, de passer l'intégralité de notre lotissement en **zone verte**, en laissant la gratuité du stationnement le dimanche après-midi.

### La situation à la rentrée

Déclinant la demande des riverains et de l'ARPS d'organiser une réunion publique sur le sujet, la mairie de Sceaux a envoyé à chacun un courrier, fin juin 2024, exposant ses arguments et conséquemment sa décision de rendre les places de parking payantes.

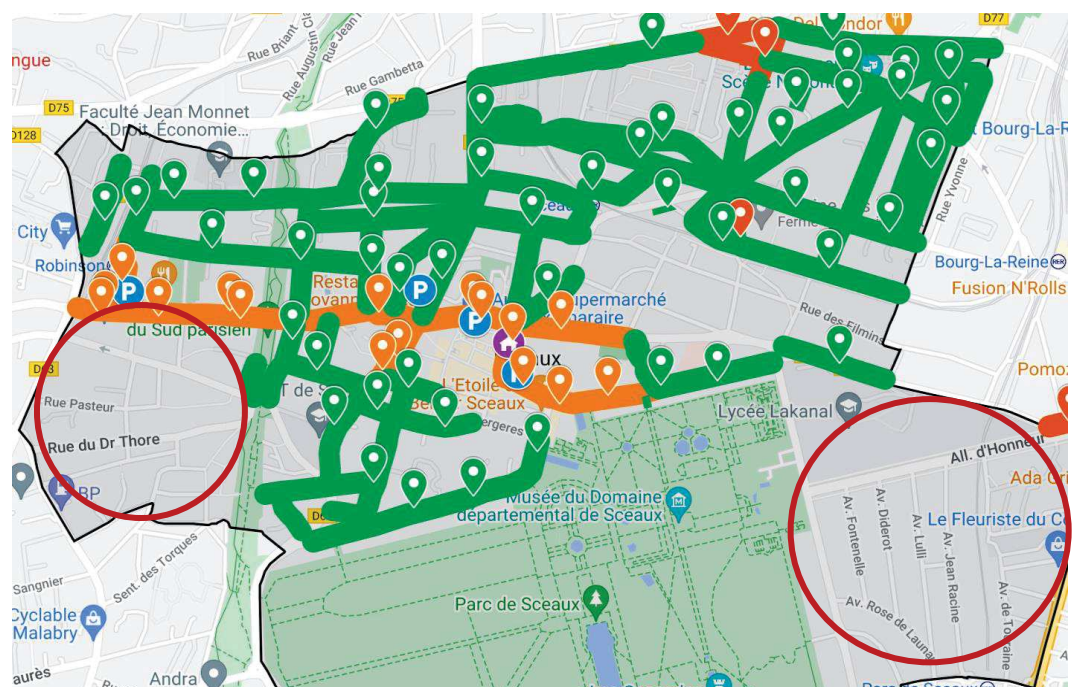
À la date de mise en page de ce journal, 3 pétitions ont été adressées au Maire, auxquelles il a répondu, à la demande des résidents de Poitou, par une réunion spécifique à cette rue, où l'ARPS a participé, et par des courriers explicatifs (Diderot, Racine, Fontenelle, Touraine). La date du **7 octobre** a été annoncée comme le démarrage de la réglementation du stationnement, à la suite des mises en place des infrastructures nécessaires. Ajoutons que l'ARPS a alerté la mairie d'Antony sur le déséquilibre créé au sein du lotissement puisque le stationnement reste gratuit sur cette commune, laquelle à ce jour ne souhaite pas intervenir.

### Les zones vertes de Sceaux

Notre lotissement, par son passage en statut de zone verte va ainsi s'inscrire dans la globalité de la ville de Sceaux (et majoritairement des villes alentours), permettant aux résidents ayant acquitté les **89€ annuels** en inscrivant leur véhicule sur un site internet dédié ou au bureau EFFIA en centre-ville, de bénéficier du stationnement dans toutes les zones vertes de la ville.

Des modalités particulières concernant la possibilité d'inscrire un deuxième véhicule, ou un véhicule différent pendant une certaine période, etc... sont décrites sur un site dédié : [www.jemegare.fr/sceaux](http://www.jemegare.fr/sceaux)

### Carte août 2024



Seuls les quartiers Chéneaux-Sablons et Lotissement du Parc de Sceaux (hors Franklin-Roosevelt et Paul Couderc) n'étaient pas concernés par le stationnement payant

*Éric ROPITAL*

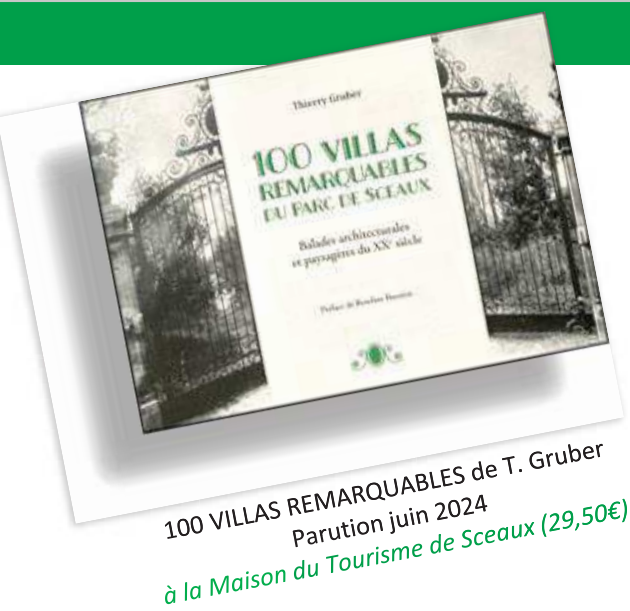


## VIENT DE PARAÎTRE

Avec plus de 150 photos de villas classées par style, par rue ou par architecte, Thierry Gruber, architecte primé, vous invite à une promenade dans votre quartier : le lotissement du parc de Sceaux. Si son célèbre cahier des charges comporte peu de contraintes, ses villas sont aussi les plus représentatives de l'architecture du XXe siècle ! Vous découvrirez dans ce guide tant les caractéristiques architecturales des habitats du domaine, que les anecdotes historiques et populaires glanées par l'auteur : saviez-vous par exemple que le parc abritait les premiers communistes français, des scientifiques majeurs, des résistants connus, des stars du cinéma et de la télévision ?

Amusez-vous à classer votre propre maison et les autres villas par style, par rue ou par architecte !

Ne manquez pas de connaître et de transmettre à vos proches la singularité et la richesse culturelle de notre domaine.



100 VILLAS REMARQUABLES de T. Gruber  
Parution juin 2024  
à la Maison du Tourisme de Sceaux (29,50€)

**NB:** Florence Martin, éditrice, Clément Pinçon, graphiste-photographe (ancien élève de l'école nouvelle d'Antony), et Roselyne Bussière, préfète conservateur honoraire du Patrimoine, sont tous riverains du lotissement.

## AUX ORIGINES DU LOTISSEMENT

Lors de notre Assemblée Générale de l'année dernière, chacun a pu apprécier l'intervention très documentée de Carole Macé, archiviste de la mairie de Sceaux, sur les origines de notre lotissement.

À la demande de nombre d'entre vous, Carole Macé a rédigé un texte reprenant sa présentation, citant ses sources, et comprenant de nombreux clichés de notre beau lotissement dans les années 1920-1940. Ce document d'une cinquantaine de pages peut être consulté en flashant le QR code ci-contre, ou sur le site de l'association :

[www.riverains-parc-sceaux.fr/le-lotissement-du-parc-de-sceaux.html#histoire](http://www.riverains-parc-sceaux.fr/le-lotissement-du-parc-de-sceaux.html#histoire)



## PLUi : ACTIONS DE L'ARPS

Le projet de PLUi (*Plan Local d'Urbanisme intercommunal*) a été soumis en juin à enquête publique. Nous rappelons que les échanges de l'ARPS avec les autorités compétentes et notamment les mairies d'Antony et de Sceaux ont commencé bien avant cette enquête. Ce projet de PLUi, comme les PLU communaux antérieurs, est ainsi **largement cohérent avec notre Cahier des Charges** : mêmes objectifs, règles semblables pour les sujets qui relèvent des deux documents comme par exemple les clôtures ou l'implantation des maisons sur les parcelles.



C'est pourquoi la réponse de l'ARPS à l'enquête publique ne porte que sur des sujets limités apparus à la lecture finale. Parmi ceux-ci nous citerons :

- **pour la ville d'Antony**, le rétablissement d'une règle disparue concernant la distance des immeubles le long de la D920 aux propriétés pavillonnaires à l'arrière,

- **pour la ville de Sceaux**, notre opposition à l'extension aux portails et portillons de la claire voie exigée pour les grilles au-dessus des murets.

Roland GRIMA

Tous les détails sur notre site [www.riverains-parc-sceaux.fr](http://www.riverains-parc-sceaux.fr) ou en flashant le QR code ci-contre



## LES MASCARONS TOMBENT LE MASQUE

### Qui sont-ils, d'où viennent-ils? La petite histoire des mascarons ornant les cascades du bassin de l'Octogone

Le hasard fait parfois bien les choses. La rénovation du Parc de Sceaux entre 1931 et 1934 a été confiée à Léon Azéma. La chance a voulu que le même architecte participe à la réalisation du nouveau Palais du Trocadéro à l'occasion de l'Expo universelle de 1937... Et que, reprenant les plans de celle de 1878, il tombe sur quatorze mascarons commandés au sculpteur Eugène Legrain. Pour ce travail remarquable, celui-ci recevra une Médaille d'or ; bien que l'œuvre ait été réalisée par un de ses élèves, promis à une autre gloire que la sienne... Auguste Rodin.

Qu'importe ! À la faveur, sans doute, d'une rénovation des fontaines et peut-être même avant l'Exposition de 1889, les ornements sont démontés. Ils rejoignent les sous-sols du Musée des arts décoratifs. C'est là que notre architecte ira les prendre quarante-cinq ans plus tard. Il en choisit sept(\*) pour garnir le buffet d'eau de la terrasse supérieure des cascades. Cinq occupent le centre, deux les niches (ou « grottes » du perron. Tous crachent l'eau qui alimente, neuf paliers plus bas, bassin de La Duchesse compris, le jet d'eau de 25 m du bassin de l'Octogone. Leur rôle est à la fois fonctionnel et décoratif.

Ces gueules de cauchemars ont pourtant une longue histoire. Leur ancêtre est pour ainsi dire Méduse, gorgone au regard pétrifiant de la mythologie grecque. Ses descendants aux figures grotesques ou fantastiques agrémentent les clés de voûte des fenêtres ou des portes, les linteaux, ou servent de modillons supportant les corniches. Arrivés chez nous à la Renaissance avec les guerres d'Italie, ils ont en quelque sorte remplacé nos gargouilles médiévales, destinées comme eux à éloigner les mauvais esprits.

« Mascherone », c'est le masque. D'où mascarons : une figure d'homme, de femme ou de faune ; inquiétante en tous cas.

Ceux de Rodin expriment, on s'en doute, une allégorie... de l'eau. Leur chevelure entremêlée de poissons, dauphins et coquillages dominent les visages joufflus que nous leur connaissons. Cette petite histoire nous dit un peu mieux, je l'espère, qui sont et d'où viennent ces sculptures de fonte galvanisée d'environ 80 x 45 cm. Au-delà du parc lui-même, voilà en tous cas des œuvres classées aux monuments historiques. De quoi justifier que le président Lebrun inaugure en 1935 la restauration des cascades où elles se trouvent ; comme Louis XIV avait inauguré en 1677 celles de Le Nôtre avec leurs dix-sept bassins – entièrement détruites par la Révolution !

\* Les sept autres décorent le jardin des Serres d'Auteuil, à Paris.

Alain BOUTIGNY



Les cinq mascarons du buffet d'eau ; à droite celui de la grotte qui fait pendant à celle de gauche.

